

**Zeitschrift:** Dissonance  
**Herausgeber:** Association suisse des musiciens  
**Band:** - (2001)  
**Heft:** 71

**Rubrik:** Communiqués du Conseil pour la recherche des Hautes Écoles suisses de musique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **CONSERVATOIRE DE LA SUISSE ITALIENNE**

En collaboration avec l'Université de la Suisse Italienne et sur demande de l'Office fédéral de la communication (BAKOM), le Conservatoire de la Suisse Italienne a effectué une étude des changements qui ont pu intervenir au cours des deux dernières décennies dans les programmes des émetteurs radiophoniques culturels des trois régions linguistiques de notre pays, à savoir Rete 2, DRS 2 et Espace 2. Il s'est agi, tout particulièrement, de vérifier si des adaptations ont été effectuées pendant cette période pour satisfaire au goût du public (orientation du marché) ou si, au contraire, les institutions s'en sont tenues à leur mission culturelle (orientation culturelle).

L'étude compare les émissions effectivement diffusées aux intentions de programmation formulées dans les publications respectives des trois émetteurs (pour DRS 2 : *Radio 2000*, pour Espace 2 : *Charte musicale 1997* et pour Rete 2 : *Palinsesto 2001*).

Il apparaît que dans sa structure, l'offre culturelle radiophonique s'efforce, dans les grandes lignes, d'assurer l'équilibre entre la musique « classique » (dénomination recouvrant le répertoire classique et romantique) européenne — ou, pour mieux dire, occidentale — et tous les autres styles de musique se référant à la tradition. Parallèlement, il s'avère qu'une pareille « ligne de conduite » correspond aux attentes du public et en constitue le point de départ. On relève en outre des différences d'orientation sensibles d'un émetteur à l'autre par rapport à la fidélité à la tradition ainsi qu'à l'ouverture à une plus grande variété.

MASSIMO ZICARI

## **La Fête des Musiciens à Zoug annulée et reportée**

Le 27 septembre, pour la première fois dans son histoire centenaire, le comité de l'ASM a dû annuler à bref délai sa Fête des Musiciens et la reporter à une date ultérieure. La 101<sup>e</sup> Fête des Musiciens aura donc lieu dans le premier semestre 2002. Suite aux événements tragiques survenus au parlement cantonal zougais, il était inconcevable de célébrer une fête dans une ville qui est encore choquée et où chacun connaît au moins un blessé ou une personne décédée. Le Comité de l'ASM s'est longuement demandé si ce n'était pas aussi le rôle de la musique contemporaine de répondre à des événements aussi tragiques. Nous avons cependant conclu que dans ce cas, une réaction par la musique n'était pas possible et pourrait même paraître cynique. Le Comité remercie infiniment tous les interprètes et compositeurs de leur grande compréhension d'avoir accepté notre décision de reporter la Fête.

Lors de sa séance du 28 septembre 2001, à Berne, le comité a décidé qu'au vu de cet attentat et de la situation mondiale générale, il s'imposait de consacrer une partie de la Fête reportée à la réflexion sur le rôle que l'art peut et doit jouer dans des situations de crise comme celle-ci. Le comité d'organisation va donc insérer dans le programme des manifestations complémentaires, tables rondes, discussions et conférences.

L'Assemblée Générale 2001 ne pourra donc avoir lieu que le samedi 24 novembre 2001. Nous avons choisi de la faire Berne en raison de la situation géographique centrale de cette ville. De plus un élément culturel complètera cette réunion.

## **Série CD expérimentale : le N° 13 est publié**

Le dernier CD de la série expérimentale vient de nous parvenir : il s'agit du disque de Gabriel Scotti (musique) et Carlo Brandt (textes) intitulé *temps pis*. Comme d'habitude, il peut être commandé au secrétariat de l'ASM contre paiement en timbres de CHF 5.- pour couvrir les frais administratifs.

## **Concours de composition de l'Association of Irish Composers**

Œuvres pour saxophone (sop/alto/bar), avec ou sans bande, pas plus de 8 minutes. Pas de limite d'âge ou de nationalité.

Prix : € 635.-. Délai de dépôt : 1<sup>er</sup> décembre 2001.

Infos : [www.composers.ie](http://www.composers.ie).

Le règlement peut être obtenu auprès du secrétariat de l'ASM.